Province de Namur
Arrondissement de Namur

La Commune de
FERNELMONT

Reçu le
04 MAI 2026

Monsieur DESQUENNES François
Vice-Président et Ministre Wallon du territoire, des infrastructures, de la mobilité et des pouvoirs locaux

Rue d'Harscamp, 22
5000 NAMUR

Fernelmont, le 24 avril 2026

Nos réf.: -2.072.3 / 66068.
Vos réf.: FD/MP/BC/mj20251218
Objet : Réforme de l'institution provinciale: missions supracommunales: avis du Conseil communal de Fernelmont
Gestionnaire du dossier : DEMAERSCHALK Cécile - ☎ 081/83.02.52 - cecile.demaerschalk@fernelmont.be

Monsieur le Ministre,

Suite à votre demande, nous avons l'honneur de vous faire parvenir ci-joint la délibération de notre Conseil communal identifiant les missions surpacommunales que nous estimons devoir être conservées.

Nous vous en souhaitons bonne réception.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre meilleure considération.

La Directrice générale,

C. DEMAERSCHALK

Par le Collège,

Administration Communale FERNELMONT NAMUR

La Bourgmestre,

C. PLOMTEUX

EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS du CONSEIL COMMUNAL

Province de NAMUR

Séance du : **jeudi 23 avril 2026**

Code : 65541
CDU :

Commune de FERNELMONT

Présents : Madame Christelle PLOMTEUX, Bourgmestre;
Madame Anne PARADIS, Monsieur Vincent DETHIER, Monsieur M. SOMVILLE, Monsieur Didier DELATTE, Échevins;
Monsieur Marc TARGEZ, Madame Francine DESMEDT, Monsieur Tommy PERMIGANAUX, Monsieur Quentin PURNODE, Monsieur Gauthier MAHAUX, Madame Laurence GRANVILLE, Monsieur Jean-Marie MAECK, Monsieur L. LAMBERT, Madame Zoé GOFFINON, Madame Anaëlle CUVELIER, Conseillers;
Monsieur Pierre LICOT, Président du CPAS;
Madame Cécile DEMAERSCHALK, Directrice Générale.

Absents : Monsieur Pierre-Olivier RENNOTTE, Président;
Monsieur Laurent HENQUET, Monsieur Tristan COOLEN, Conseillers;

OBJET : Institution provinciale: réforme: priorisation des missions supracommunales: avis du Conseil communal

Le CONSEIL COMMUNAL,

VU le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment les articles L1122-30 et suivants ;
VU la décision du Gouvernement wallon du 18 décembre 2025 adoptant la note d'orientation relative à l'avenir de l'institution provinciale ;
ATTENDU QUE le projet prévoit la suppression des Conseils provinciaux élus et la réduction d'environ 200 mandats provinciaux; QUE certaines compétences continueront à être exercées à l'échelle supra communale, sous la régulation d'une assemblée des Bourgmestres, tandis que d'autres seront transférées vers les communes, la Région ou les communautés;
VU le courrier du 22 décembre 2025 de Monsieur le Ministre des Pouvoirs locaux relatif à la note d'orientation du Gouvernement wallon concernant l'avenir de l'institution provinciale ;
VU l'annexe audit courrier dénommée "Nomenclature générale de classification : Tableau globalisé des politiques fonctionnelles provinciales", qui doit être utilisée comme ligne de conduite de répartition des compétences identifiées ;
ATTENDU QUE les cinq Conseils provinciaux doivent, pour le 1er mai 2026, classifier sur base de la nomenclature précisée ci-après, les compétences en deux catégories : les compétences prioritaires et indispensables à gérer à l'échelle du territoire provincial et les compétences non prioritaires à l'échelle du territoire provincial;
QU'ils doivent identifier:
·les missions indispensables à une action supra communale efficace ;
·les compétences pouvant être transférées à d'autres niveaux de pouvoir;

ATTENDU QUE les communes sont également consultées pour exprimer leurs besoins en matière de coopération intercommunale;
QUE la Région mènera en parallèle sa propre réflexion, en concertation avec les deux communautés;

ATTENDU que le Gouvernement wallon sollicite une analyse des compétences au regard du principe de supracommunalité ;

CONSIDÉRANT que la supracommunalité s'entend comme l'ensemble des missions d'intérêt public dépassant les capacités d'une commune seule sans relever pour autant du niveau régional ;

VU la résolution adoptée par le Conseil provincial de Namur en date du 27 mars 2026 relative à l'analyse des compétences provinciales ;

CONSIDÉRANT la nécessité de garantir la continuité et la qualité des services actuellement assurés par la Province ;

CONSIDÉRANT que tout transfert de compétences doit intégrer l'ensemble des moyens y afférents, en ce compris le personnel statutaire et contractuel, les bâtiments, les charges de dette et de pension;

CONSIDÉRANT la nécessité d'organiser ces transferts de manière progressive et concertée ;

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer une neutralité budgétaire pour la commune et une neutralité fiscale pour le citoyen ;

Par ces motifs,
DECIDE par 15 voix POUR, 1 voix CONTRE (LAMBERT L.) et 0 ABSTENTIONS :
Article 1er : De soutenir une réforme de l'institution provinciale visant à simplifier le paysage institutionnel.

Article 2 : De considérer que doivent être maintenues à une échelle supracommunale les compétences suivantes (voir liste en annexe).

Article 3 : De conditionner tout transfert de compétences à une concertation préalable entre les niveaux de pouvoir concernés concernant les paramètres suivants :

- Le personnel statutaire et contractuel
- Les bâtiments provinciaux
- La charge de la dette
- La charge des pensions des statutaires et contractuels

Article 4 : De solliciter une attention particulière dans le cadre de cette réforme pour la prise en charge des problématiques sociétales actuelles, notamment celles liées à la jeunesse et au vieillissement de la population, pour lesquelles la Province a développé une expertise, une qualité dans les services proposés et une proximité avec les citoyens.

Article 5 : D'insister pour que le transfert de la fiscalité provinciale vers un autre pouvoir soit budgétairement neutre pour les communes et fiscalement neutre pour chaque citoyen.

Article 6: de transmettre la présente décision et le présent avis à l'attention du Ministre Wallon des pouvoirs locaux avant le 1er mai 2026.

Par le Conseil,

La Directrice Générale,
(s) Cécile DEMAERSCHALK

La Présidente,
(s) Christelle PLOMTEUX

Pour extrait conforme,

La Directrice Générale,

Cécile DEMAERSCHALK

Administration Communale FERNELMONT NAMUR

La Bourgmestre,

Christelle PLOMTEUX

DEPARTEMENTS	SERVICES	NOMENCLATURE GW ou AUTRES CATEGORIES
\| Direction générale		
	DG	Administration générale
	COM	Administration générale
	PREVENTION	Administration générale
		Administration générale
\| Direction financière		
	RECOUVREMENT	Dettes, impôts, prélèvements
	POLE DEPENSES	Dettes, impôts, prélèvements
	BUDGET	Dettes, impôts, prélèvements
Territoire et Appui		
	ASS et PATRIM	Assurance et patrimoine privé
	MP	Services généraux/administration générale
	GRH	Services généraux/administration générale
	ICT / SIT	Services généraux/administration générale
	AFF JURIDIQUES	Services généraux/administration générale
	PATRIMOINE IMMO / STPI	Services généraux/administration générale
	STRAT et Co	Services généraux/administration générale
	Cellule Entretien et Maintenance	Services généraux/administration générale
	Cellule Nettoyage	Services généraux/administration générale
	Economat	Services généraux/administration générale
	Cellule Reprographie	Services généraux/administration générale
	STP Géomatique et foncier	Supracommunalité
	STP projets et infrastructure	Supracommunalité
	STP Cours d'eau	Supracommunalité
	STS et Zones de secours	Supracommunalité
	BAA	Supracommunalité
	OPA	Agriculture
\| Enseignement et formation		
	Services généraux de l'APEF	Administration générale/Enseignement
	Campus provincial	Administration générale/Enseignement
	Institut provincial d'Enseignement Secondaire (IPES)	Administration générale/Enseignement
Enseignement secondaire		
	Ecole provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney (EPASC)	Enseignement secondaire
	EHPN Ecole Hôtelière et château de Namur	Enseignement secondaire
	IPES - Ecole provinciale d'élevage et d'équitation (EPEEG)	Enseignement secondaire
	IPES - Ecole des métiers et des arts de la Province de Namur (EMAF	Enseignement secondaire
	IPES - Ecole secondaire provinciale d'Andenne (ESPA)	Enseignement secondaire
	IPES - Ecole Provinciale en soins infirmiers (EPSI)	Enseignement secondaire
Enseignement spécifique		
	Académie de Police de la Province de Namur (APPN)	Enseignement spécifique - ordre public - supracommunalité
	Ecole Provinciale d'Administration et de Pédagogie (EPAP)	Enseignement spécifique - supracommunalité
	Ecoles provinciales de sécurité civile (EPSC)	Enseignement spécifique - sécurité - supracommunalité
Enseignement supérieur		
	Haute Ecole de la Province de Namur (HEPN)	Enseignement supérieur

Enseignement pour adulte		
	Ecole Industrielle et Commerciale de la Province de Namur (EICPN)	Enseignement pour adulte
	Institut provincial de Formation sociale (IPFS)	Enseignement pour adulte
Culture et Vivre Mieux		
Culture		
	Service de la Culture	
	Lecture publique	Supracommunalité
	DELTA	Culture, loisirs et fêtes - Arts
	Musées et Patrimoine culturel	
	1/Musée Rops	Culture, loisirs et fêtes - Arts
	2/Service du Patrimoine culturel	Culture, loisirs et fêtes - Arts
	3/Musée Maan Tréma	Culture, loisirs et fêtes - Arts
		Supracommunalité
SOPDT		Culture, loisirs et fêtes - Arts
	Cellule administrative	services généraux
	SAMI	Hygiène et salubrité publique
	Cellule de l'observation	Médecine sociales et Préventives
Vivre Mieux		
	Pôle santé scolaire	
	6 centres PMS	Médecine sociales et préventive
	1 PSE avec 9 antenne	Médecine sociales et préventive
	Pôle santé mentale	
	11 SM	Médecine sociale et préventive
	ANA Ainés	Médecine sociale et préventive
	Clinique de l'exil migrants	Médecine sociale et préventive
	AICS auteur d'infraction à caractère sexuel	Médecine sociale et préventive
	EMISM équipe mobil d'intervention en santé mentale	Médecine sociale et préventive
	4 clubs thérapeutiques	Médecine sociale et préventive
	Pôle santé et société	
	ATL	Supracommunalité
	MADO	~~Intervention sociale et famille - Médecine sociale et préventive~~ SUPRACOMMUNALITE
	Outilthèque	Supracommunalité
	Distri denrées	Supracommunalité
	SOS Enfants	Intervention sociale et famille - Médecine sociale et préventive
	SASER	Intervention sociale et famille - Médecine sociale et préventive
	Gérontopôle	~~Intervention sociale et famille - Médecine sociale et préventive~~ SUPRACOMMUNALITE
	Coordination et égalité des genres	Intervention sociale et famille - Médecine sociale et préventive
	Projets innovants	Intervention sociale et famille - Médecine sociale et préventive
DVC		
	Domaine de Chévetogne	Culture, loisirs fêtes - Complexe de délassement